



COMMUNE

DE

SAINTE ANASTASIE

**RELEVÉ des DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane – MM FABRE Alain – MM HIBSCHELE Jean-Marc – MM NEVEU James – AUBIN Dimitri – COULON Daniel – BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille – SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle – GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica – PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : Mme HURLIN Régine – - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

PROCURATIONS : Mme HURLIN à Mme FOURES
Mme MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance.

Ajout d'un point supplémentaire à l'OJ : approuvé par 15 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mmes PANAFIEU – MENALDO KEBDANI – M. REBUFFAT)

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame Sophie GIBOULET ARNAUD est désignée secrétaire de séance
2. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2023** : le compte rendu est approuvé par 15 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mmes PANAFIEU – MENALDO KEBDANI – M. REBUFFAT)
3. **Demande de fonds de concours auprès de la CA Nîmes Métropole** :
 - 3.1 **Rénovation énergétique des bâtiments communaux (groupe scolaire)** : le plan de financement et la demande de FDC des travaux qui s'élèvent à 41 924.26 € sont approuvés à l'unanimité.
 - 3.2 **Rénovation énergétique du parc d'éclairage public - phase 3** : le plan de financement et la demande de FDC pour ces travaux, dont le montant s'élève au total à 113 000 € (dont 33 900 € à charge de la commune) sont approuvés à l'unanimité.
 - 3.3 **Modification du plan de financement des travaux de la traversée de Vic** : le nouveau plan de financement et la demande de FDC auprès de la CANIM pour les travaux de mise en sécurité du hameau de Vic qui s'élèvent à 187 637.30 €, sont approuvés à l'unanimité
 - 3.4 **Modification du plan de financement de la tranche 2 de la traversée des villages** : la demande de FDC et le nouveau plan de financement des travaux de voirie - tranche 2 de la traversée des villages – dont le montant s'élève à 473 623.50 € HT, sont approuvés à l'unanimité.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

4. Demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre des fonds verts pour les travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire

Le plan de financement tel que présenté au point 3.1 et la demande d'aide financière au titre des FONDS VERTS sont approuvés à l'unanimité.

5. Convention avec le SMGG pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle AW 682

La convention de mise à disposition du syndicat mixte des gorges du Gardon d'une partie de la parcelle sur laquelle est implanté le hangar municipal est approuvée à l'unanimité.

6. Organisation du temps de travail du personnel municipal : conformément à la loi 2019/828 du 06 août 2019, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'organisation du temps de travail du personnel municipal de la commune.

7. Installation d'un système de vidéosurveillance à l'atelier : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'installation d'un système de vidéosurveillance à l'atelier municipal et à l'entrée de la mairie tel que présenté sur la pièce jointe à la convocation.

8. Convention avec le conseil régional pour la gestion des demandes liées à la grotte Baume Latrone

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de gestion de la grotte Baume Latrone proposée par la direction régionale de la culture.

9. Autorisation de payer des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le paiement anticipé de 4 factures d'investissement, pour un montant total de 48 006.68 € TTC.

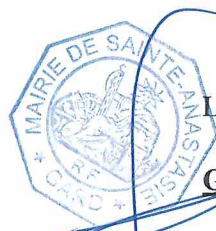
10. Bail emphytéotique avec le SMGG pour la mise à disposition de parcelles (Life terra musiva)

Le projet de bail emphytéotique proposé par le syndicat mixte des gorges du Gardon, pour pérenniser l'entretien de 2.5 hectares réservés à la protection de l'outarde canepetière, est approuvé à l'unanimité.

11. Avis sur le plan de mobilité de Nîmes Métropole : le conseil municipal donne un avis favorable au projet de plan mobilité réalisé par les services de la CA Nîmes Métropole.

12. Questions diverses

12.1 Additif : bail pour l'installation de bornes électriques par la société SOLVEO : le conseil municipal approuve par 14 voix POUR et 4 voix CONTRE (Mmes PANAFIEU -MENALDO KEBDANI - MM CHABAUD Laurent - REBUFFAT) le bail emphytéotique pour la gestion des 2 bornes électriques implantées sur le parking du foyer communal.



Le maire,

Gilles TIXADOR